



Ralentisseur pas aux normes

Par **ghyslaine03200**, le **24/06/2015 à 23:33**

BonjourrrrrSuite a des fuites sur des joins d'étanchéité l'assurance a décider de poser des dalles qui ferais en même temps ralentisseur.rnHélas sa déborde du sol par endroit de plus de 3 centimètre c est dangereux de plus 4 bandes assez rapprocher .rnJ'ai demander au syndic de venir voir elle déclare qu elle dois contacter l expert elle sais pas trop.rnLe syndic a t il le droit de décider de travaux de ce type sans nous consulter je suis déléguer syndical rnSous combien de temps doivent t'il intervenir car c est dangereux

Par **moisse**, le **25/06/2015 à 08:16**

Bonjour,rnExposé incompréhensible.rnPar analogie avec une situation que je connais, je déduis qu'il existe un parking en surface dominant un parking souterrain ou un sous-sol, qu'au niveau des joints fuites d'eau aboutissant dans le sous-sol, d'où la pose de bandes d'étanchéité assez épaisses pour constituer en même temps des ralentisseurs pour les fous furieux en voiture.rnJ'ai bon ??

Par **Lag0**, le **25/06/2015 à 08:37**

[citation]Je suis déléguer syndical [/citation]rnBonjour,rnQuel rapport entre votre statut de délégué syndical et la situation que vous décrivez ? A moins que vous n'avez voulu écrire membre du conseil syndical ?